



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président Tebboune préside une réunion de coordination

Page 05

POLLUTION DES EAUX
TRANSFRONTALIÈRES

Oued Mouilah : l'AGIRE alerte sur la pollution venue du Maroc

Page 02



COLLISION DE DEUX
TRAINS À TOLÈDE



TEBBOUNE PRÉSENTE
SES CONDOLÉANCES
AU ROI D'ESPAGNE

Page 05

MUSTAPHA KAMEL MIHOUBI,
ANCIEN MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE
ET DES RESSOURCES EN EAU



« La lutte contre la pollution
transfrontalière passe par un
partage transparent des données »

Page 03

MOHAMED DERMACHI, PRÉSIDENT DU SASS À CAPDZ :

« En l'absence d'un cadre de coopération, le droit international doit prévaloir »



Bakhta. B

En l'absence d'un cadre de coopération avec les pays voisins, le droit international constitue un recours pour défendre les droits liés aux ressources hydriques partagées. C'est le message porté par Mohamed Dermachi, président du mécanisme de suivi et d'évaluation du Système aquifère du Sahara septentrional

(SASS), dans une déclaration à CapDz, en marge de la troisième journée de la conférence internationale IC-TWEP 2026, consacrée à la protection des cours d'eau transfrontaliers et à la prévention de la pollution environnementale.

Évoquant les relations hydriques aux frontières occidentales de l'Algérie, il a souligné la nécessité de s'appuyer sur les instruments du droit international pour faire face

aux dépassements susceptibles d'affecter les ressources partagées. Il a également insisté sur l'importance de préserver la qualité des eaux et des nappes souterraines, estimant que les mêmes exigences de protection devaient s'appliquer aux cours d'eau traversant les frontières.

Le SASS veut faire de la gestion des eaux souterraines partagées un modèle régional

Au-delà de cette question, Mo-

hamed Dermachi a mis en avant l'expérience de coopération engagée entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye autour du Système aquifère du Sahara septentrional. Ce dispositif vise à renforcer la coordination entre les trois pays pour assurer le suivi, l'évaluation et la préservation durable de leurs ressources souterraines communes.

Le responsable a rappelé que les dernières étapes de la construction institutionnelle du mécanisme avaient été achevées en avril dernier à Tripoli. L'enjeu est désormais de passer à une phase opérationnelle, en mobilisant les institutions nationales chargées de mesurer et de surveiller les ressources hydriques, dans une logique de gestion concertée et de résultats communs.

Cette démarche bénéficie, selon lui, d'une orientation politique affirmée. La coopération hydrique figurait parmi les questions abordées lors du sommet tripartite organisé à Tunis le 22 avril 2024, réunissant les présidents de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye. Un engagement politique que le responsable considère comme un levier essentiel pour consolider la coordination entre les acteurs concernés.

Mohamed Dermachi a également souligné le caractère novateur

de cette expérience. Alors que la gestion des eaux superficielles partagées bénéficie déjà d'avancées dans le cadre international, celle des ressources souterraines reste un domaine dans lequel les mécanismes de coopération peuvent encore se développer. Le SASS ambitionne ainsi de constituer une expérience de référence pour la gestion concertée des aquifères transfrontaliers.

À travers cette initiative, l'objectif est de faire de la coopération entre les trois pays un instrument durable de préservation des ressources souterraines, tout en affirmant la nécessité de protéger les eaux partagées contre les risques de dégradation.



POLLUTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES

Oued Mouilah : l'AGIRE alerte sur la pollution venue du Maroc



Bakhta Bacha

La pollution affectant le barrage de Hammam Boughrara et ses affluents remet en lumière l'urgence d'une coopération effective dans la gestion des ressources hydriques transfrontalières. En marge de la troi-

sième journée de la conférence internationale IC-TWEP 2026, consacrée à la protection des cours d'eau partagés et à la prévention de la pollution environnementale, Mourad Boukrouna, directeur central à l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), a évoqué, dans une déclaration à

CapDz, les résultats d'analyses faisant état d'apports polluants en provenance du territoire marocain.

Présentée par le représentant régional de l'agence à Tlemcen, la communication s'est appuyée sur plusieurs analyses réalisées en différents points de Oued Mouilah qui alimente le barrage de Hammam Boughrara. Les résultats obtenus sur le terrain ont mis en évidence, selon le responsable, une pollution provenant de la partie ouest, en direction du barrage.

Au-delà du constat, l'intervention de l'AGIRE a surtout pointé les conséquences de l'absence de concertation préalable entre les deux pays sur les aménagements susceptibles d'affecter les eaux partagées. « Cette pollution aurait pu être évitée s'il y avait eu une concertation en amont », a souligné Mourad Boukrouna, insistant sur la nécessité d'une coordination entre les États concernés pour prévenir les atteintes à la qualité des ressources hydriques.

Le responsable a rappelé que les conventions internationales prévoient des mécanismes d'information et de consultation entre

les pays partageant des cours d'eau ou des nappes souterraines. La réalisation de barrages, l'implantation d'unités industrielles ou tout autre aménagement susceptible d'avoir une incidence sur les ressources communes devraient ainsi faire l'objet d'échanges préalables, afin d'en évaluer les conséquences potentielles, aussi bien sur les volumes disponibles que sur la qualité de l'eau.

« Malheureusement, cela n'a pas été le cas », a-t-il déploré, regrettant l'absence de cette démarche préventive.

À travers cette contribution, l'AGIRE a ainsi remis au premier plan la question de la responsabilité partagée dans la préservation des ressources hydriques transfrontalières. Le cas de Hammam Boughrara illustre, selon les éléments présentés, les limites d'une gestion dépourvue de concertation et rappelle que la lutte contre la pollution ne peut se limiter au traitement de ses conséquences. Elle suppose également une coopération en amont, fondée sur l'échange d'informations, la prévention des risques et le respect des engagements internationaux.

CAPDZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail:
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MUSTAPHA KAMEL MIHOUBI, ANCIEN MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DES RESSOURCES EN EAU

«La lutte contre la pollution transfrontalière passe par un partage transparent des données»



Fatima Benyekhlief

En marge de la troisième journée de la conférence internationale IC-TWEP 2026, organisée à Tlemcen du 26 au 29 octobre, Mustapha Kamel Mihoubi, ancien ministre de l'Hydraulique et des Ressources en eau, revient sur les efforts engagés par l'Algérie pour préserver ses ressources hydriques, notamment à travers la modernisation des stations d'épuration et la réutilisation des eaux traitées. Dans cet entretien accordé à CapDz, il plaide pour une recherche scientifique davantage tournée vers des solutions opérationnelles, le recours aux outils numériques et à l'intelligence artificielle pour anticiper les risques de pollution, mais aussi pour une coopération transfrontalière fondée sur l'échange des données. Un impératif particulièrement sensible dans le dossier de l'oued Mouilah.

CAPDZ : L'Algérie est confrontée à un stress hydrique croissant.

Quels sont les efforts déployés pour lutter contre la pollution et préserver durablement les ressources en eau ?

Mustapha Kamel Mihoubi : Je tiens d'abord à vous remercier pour cette invitation, qui me permet de revenir sur les efforts consentis par les pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution. L'Algérie dispose de 237 stations d'épuration de différents types, destinées notamment à éliminer les matières organiques contenues dans les eaux

usées et susceptibles de porter atteinte aux milieux naturels. Mais, au-delà de l'assainissement, la question de la préservation de la ressource se pose avec une acuité particulière dans un contexte marqué par le stress hydrique.

Nous devons désormais considérer les eaux usées traitées comme une ressource pouvant être valorisée, plutôt que comme de simples rejets à évacuer. C'est dans cette optique que s'inscrit la réhabilitation de plus de 50 stations d'épuration en vue de leur permettre d'assurer un traitement tertiaire et de favoriser la réutilisation des eaux épurées, notamment dans l'agriculture.

Cette démarche répond à un double objectif : réduire la pression exercée sur les ressources conventionnelles et limiter les incidences des rejets sur l'environnement.

Elle s'inscrit dans la continuité des efforts engagés par l'État pour améliorer l'assainissement et promouvoir une gestion plus durable de l'eau.

CAPDZ : La conférence IC-TWEP 2026 réunit des spécialistes autour de la protection des cours d'eau transfrontaliers. Quelles avancées concrètes devrait-elle permettre d'obtenir ?

Cette rencontre a constitué un espace d'échange entre chercheurs, spécialistes et représentants de plusieurs pays.

La participation de d'intervenants de 35 pays a permis de confronter les expériences, de présenter des travaux scientifiques et d'examiner les difficultés liées à la

gestion des eaux partagées et à la prévention de la pollution.

Toutefois, l'intérêt de ce type de rencontre ne réside pas uniquement dans la richesse des communications.

Il faut maintenant passer des échanges scientifiques à la réalisation de projets concrets, avec des objectifs clairement définis et des résultats mesurables.

Cela suppose de renforcer la concertation entre les laboratoires, les chercheurs et les institutions chargées de la gestion des ressources en eau. Les préoccupations exprimées par les organismes de terrain doivent être traduites en problématiques scientifiques, puis en projets susceptibles d'apporter des réponses techniques adaptées.

L'Algérie dispose d'un programme national de recherche scientifique auquel l'État a consacré des moyens financiers importants. Il est essentiel de mobiliser ces capacités au service des enjeux hydriques et environnementaux.

Les chercheurs de l'Ouest du pays ont, à cet égard, une responsabilité particulière, compte tenu de leur proximité avec les zones directement concernées par les pollutions transfrontalières.

L'objectif est de faire converger les compétences scientifiques et les besoins opérationnels afin que la recherche contribue directement à la résolution des problèmes constatés sur le terrain.

CAPDZ : Vous évoquez la nécessité de solutions opérationnelles.

L'intelligence artificielle et les

modèles numériques peuvent-ils changer la manière de prévenir la pollution ?

Absolument. Les outils numériques et l'intelligence artificielle offrent des perspectives intéressantes pour améliorer la surveillance de la qualité de l'eau et anticiper les risques environnementaux.

Nous devons évoluer d'une démarche qui consiste essentiellement à analyser une pollution après son apparition vers une approche préventive, capable d'en détecter les signes avant-coureurs.

Grâce à l'exploitation des données et à des modèles prédictifs, il devient possible d'identifier certaines évolutions préoccupantes et de développer des systèmes d'alerte précoce.

Lenjeu est de disposer de mécanismes permettant de signaler un risque avant que la contamination ne prenne de l'ampleur, afin de faciliter une intervention rapide et mieux ciblée.

Mais ces technologies ne peuvent produire des résultats fiables sans des données suffisantes, précises et régulièrement actualisées. C'est pourquoi leur développement doit s'inscrire dans des projets associant les universités, les laboratoires de recherche et les institutions chargées de la gestion des ressources hydriques.

Il ne suffit donc pas d'introduire de nouveaux outils technologiques.

Il faut construire autour d'eux une véritable démarche de coopération scientifique, fondée sur des données fiables et sur une connaissance approfondie des phénomènes de pollution.

CAPDZ : Dans le cas des cours d'eau transfrontaliers, ces dispositifs peuvent-ils suffire si les informations sur l'origine de la pollution ne sont pas accessibles ?

C'est précisément l'une des principales limites auxquelles nous sommes confrontés. Les solutions techniques sont indispensables, mais elles ne peuvent, à elles seules, résoudre un problème dont une partie de l'origine se situe au-delà de nos frontières.

Nous pouvons multiplier les analyses, approfondir les études et renforcer nos moyens de surveillance.

Ces efforts permettront certainement d'améliorer notre compréhension de la situation. Toutefois, leurs résultats resteront limités si nous ne disposons pas d'informations précises sur les sources de contamination et sur la nature des substances polluantes.

Pour lutter efficacement contre une pollution transfrontalière, il est indispensable de connaître les rejets à leur origine, d'identifier les substances en cause et de suivre leur évolution.

Cela exige un échange transparent des données entre les parties concernées. La gestion intégrée des ressources en eau partagées repose justement sur la coopération, la concertation et le partage de l'information. Une ressource qui traverse plusieurs territoires ne peut être gérée efficacement si chaque partie travaille avec des données incomplètes ou sans connaissance suffisante de ce qui se produit en amont.

La coopération scientifique doit donc s'accompagner d'une coopération institutionnelle réelle. C'est à cette condition que les diagnostics pourront être affinés et que les mesures engagées gagneront en efficacité.

CAPDZ : La pollution de l'oued Mouilah illustre cette difficulté. Comment dépasser les limites actuelles pour parvenir à des solutions durables ?

L'oued Mouilah constitue un cas révélateur des enjeux liés à la pollution transfrontalière.

Lorsque la contamination provient de l'extérieur du territoire national, les efforts déployés à l'intérieur de nos frontières, aussi importants soient-ils, ne peuvent suffire à traiter le problème dans son ensemble. Il est évidemment nécessaire de poursuivre les études, de renforcer la surveillance et de rechercher des solutions techniques adaptées. Mais, pour agir efficacement, nous devons également disposer d'informations permettant d'identifier les sources de pollution, de déterminer la nature des substances rejetées et de mieux comprendre les mécanismes de contamination.

En l'absence de ces données, les interventions risquent de ne traiter qu'une partie du problème. Nous pouvons obtenir des résultats grâce à nos propres travaux, mais ceux-ci ne seront pas à la hauteur des attentes si les informations relatives à l'origine de la pollution ne sont pas partagées. C'est pourquoi la transparence et l'échange des données demeurent des conditions fondamentales.

Ils doivent permettre aux chercheurs de travailler sur des bases scientifiques plus complètes et aux institutions concernées de coordonner leurs interventions. La lutte contre la pollution de l'oued Mouilah ne relève donc pas uniquement d'une question technique ou environnementale.

Elle pose également celle de la coopération autour d'une ressource transfrontalière.

Tant que cet échange d'informations fera défaut, il restera difficile d'apporter une réponse pleinement efficace et durable à cette problématique.

POLLUTION HYDRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

«L'IA peut anticiper les risques de pollution et protéger le barrage de Hammam Boughrara»

Bakhta. B

Face à la pollution persistante de l'oued Mouilah et aux risques qu'elle fait peser sur les ressources hydriques de l'Ouest algérien, l'anticipation s'impose comme un levier essentiel. Pour Mustapha Kamel Mihoubi, ancien ministre des Ressources en eau, l'intelligence artificielle et la recherche appliquée peuvent contribuer à mieux prévenir les épisodes de pollution et à protéger le barrage de Hammam Boughrara. Une approche qu'il a défendue dans une déclaration à CapDz, en marge de la conférence internationale IC-TWEP 2026, organisée du 26 au 29 octobre à Tlemcen.

L'enjeu est de dépasser le simple constat de la dégradation de la qualité des eaux pour se donner les moyens d'en prévoir les évolutions. Grâce à l'exploitation des données disponibles et au développement de modèles prédictifs, l'intelligence artificielle pourrait permettre d'anticiper certains épisodes de pollution, d'en évaluer les conséquences et d'alerter les responsables avant que la situation ne devienne plus préoccupante.

Pour l'ancien ministre, cette perspective suppose toutefois de valoriser les connaissances scientifiques déjà acquises sur l'oued Mouilah. Les études et les données existantes doivent servir de socle à des travaux de recherche appliquée, capables de déboucher sur des solutions concrètes, adaptées aux réalités du terrain.

Dans cette optique, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pourrait jouer un rôle déterminant à travers les programmes nationaux de recherche (PNR) et les dispositifs consacrés à l'innovation et à l'impact socioéconomique. L'objectif serait de mobiliser les compétences universitaires autour de projets ciblés, inscrits dans une durée de deux à trois ans, avec des objectifs clairement définis et des résultats mesurables.

Mais le recours aux technologies prédictives ne saurait, à lui seul, régler une problématique aussi complexe.

La fiabilité des modèles dépend de la disponibilité, de la qualité et de la circulation des données, notamment celles relatives à l'évolution de la qualité des eaux, aux débits et aux conditions météorologiques.

Dans le cas d'un cours d'eau transfrontalier comme l'oued Mouilah, l'échange d'informations entre les parties concernées demeure donc un enjeu majeur.

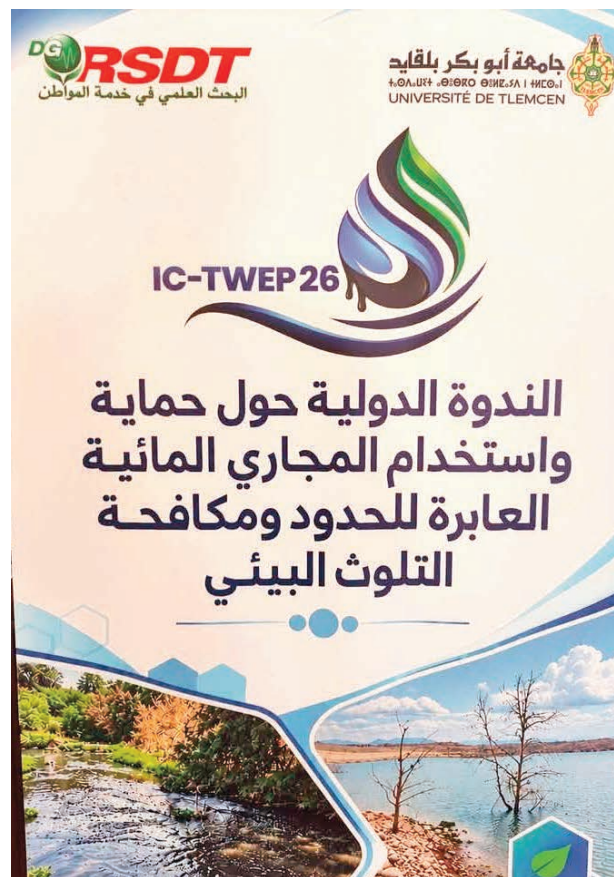
Prévenir la contamination du barrage

Au-delà de la surveillance et de l'anticipation, Mustapha Kamel Mihoubi estime nécessaire d'examiner toutes les solutions techniques susceptibles de limiter les risques pour le barrage de Hammam Boughrara, un ouvrage stratégique pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation dans la région et, plus largement, dans l'Ouest du pays.

Parmi les pistes évoquées figure l'étude de mécanismes permettant de détourner les eaux polluées afin d'éviter, dans certaines conditions, qu'elles n'atteignent la retenue. Une option qui ne peut cependant être envisagée sans des études techniques approfondies pour en déterminer la faisabilité, l'efficacité et les éventuelles contraintes. La vigilance doit également tenir compte des variations hydrologiques. En période de faibles débits, les concentrations de certains polluants peuvent évoluer, tandis que les fortes précipitations et les crues sont susceptibles de mobiliser des substances contaminantes et de modifier rapidement les caractéristiques des eaux.

Ces fluctuations renforcent la nécessité d'une surveillance continue, croisant les données hydrologiques, météorologiques et environnementales.

Pour l'ancien ministre, la lutte contre la pollution de l'oued Mouilah appelle ainsi une démarche intégrée, asso-



ciant recherche scientifique, innovation technologique, coopération transfrontalière et interventions sur le terrain. L'intelligence artificielle ne constitue pas une réponse isolée, mais un outil supplémentaire pour passer d'une gestion essentiellement réactive à une politique de prévention fondée sur l'anticipation et l'aide à la décision.

DRE NADIA BADR DE L'UNIVERSITÉ D'ALEXANDRIE:

«Les nanoparticules offrent de meilleures performances pour éliminer l'arsenic et le sélénium»



B. Bacha

La maîtrise des rejets industriels constitue un enjeu majeur pour la préservation des écosystèmes aquatiques. En marge de la troisième journée de la conférence internationale IC-TWEP 2026, consacrée à la protection des cours d'eau transfrontaliers et à la prévention de la pollution environnementale, Dre Nadia Badr, enseignante en sciences de l'environnement et chimie environnementale

à la faculté des sciences de l'Université d'Alexandrie, a présenté à CapDz des travaux de recherche portant sur l'élimination de deux éléments particulièrement préoccupants pour l'environnement : l'arsenic et le sélénium.

Invitée à prendre part à cette rencontre scientifique par la Dre Cherifa, organisatrice générale de la conférence, la chercheuse égyptienne a inscrit sa participation dans une réflexion plus large sur les changements climatiques et leurs répercussions sur les cours d'eau, ainsi que sur la préservation des



écosystèmes aquatiques transfrontaliers.

Son travail s'intéresse notamment à l'optimisation des procédés d'adsorption, une technique permettant de retenir certains contaminants grâce à des matériaux spécifiques. L'objectif est de parvenir à extraire les éléments ciblés des effluents industriels avant leur rejet dans les milieux aquatiques.

Les recherches présentées reposent sur l'utilisation de l'analyse factorielle afin d'optimiser les conditions d'élimination de l'arsenic et du sélénium. Deux matériaux adsorbants ont été étudiés : le métasilicate de calcium et

des nanoparticules d'argent obtenues par synthèse verte, une approche visant à privilégier des procédés de préparation plus respectueux de l'environnement.

« Nous avons constaté que les nanoparticules présentaient de meilleures performances que le métasilicate de calcium, tandis que le sélénium affichait un taux d'élimination supérieur à celui de l'arsenic », explique Dre Nadia Badr à CapDz.

Issus d'un travail de recherche universitaire mené initialement dans le cadre d'un mémoire de doctorat, ces résultats ont été approfondis et valorisés sous la forme d'une publication scientifique, compte tenu de leur intérêt environnemental.

Au-delà de leur portée académique, ces travaux ouvrent des perspectives pour le traitement des effluents industriels. L'enjeu consiste à réduire la présence de ces deux éléments avant le déversement des eaux usées dans les cours d'eau et autres écosystèmes aquatiques ouverts.

Dans un contexte marqué par les pressions croissantes exercées sur les ressources hydriques, cette approche souligne l'importance des solutions scientifiques et technologiques pour limiter la contamination des milieux naturels. Elle rappelle également que la prévention de la pollution doit intervenir en amont des rejets, afin de réduire les risques pour les écosystèmes aquatiques, particulièrement vulnérables lorsque les eaux contaminées franchissent les frontières.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président Tebboune préside une réunion de coordination

R.N

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion de coordination, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion de coordination. Ont pris part à cette réunion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, M. Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères,



de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le Général de Corps d'Armée Mustapha Smaili, Commandant des Forces terrestres, le Général-Major Zoubir Ghouila, Commandant des Forces aériennes, le Général-Major Hamid Fekkane, Chef du Département emploi-préparation de l'Etat-Major de l'ANP et M. Abdelaziz Medjahed, Directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale", lit-on dans le communiqué.

ral-Major Hamid Fekkane, Chef du Département emploi-préparation de l'Etat-Major de l'ANP et M. Abdelaziz Medjahed, Directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale", lit-on dans le communiqué.

COLLISION DE DEUX TRAINS À TOLÈDE

Tebboune présente ses condoléances au roi d'Espagne

R.N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, un message au roi d'Espagne, Felipe VI, dans lequel il lui a présenté ses sincères condoléances à la suite de la tragique collision de deux trains à Tolède, assurant sa Majesté ainsi que le peuple espagnol ami de sa sympathie et de sa solidarité.

"Majesté, dans cette situation douloureuse et difficile, alors que votre pays ami est endeuillé par la tragique collision de deux trains à Tolède, ayant fait de nombreuses victimes et plusieurs blessés, je tiens à vous faire part, ainsi qu'au peuple espagnol ami, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en mon nom personnel, de ma vive émotion, de ma profonde sympathie et de mon entière solidarité, alors que vous faites face aux conséquences douloureuses de ce tragique accident", lit-on dans le message de condoléances.

"Tout en vous présentant, ainsi qu'aux familles des victimes et au peuple espagnol ami, mes sincères condoléances, je tiens à réitérer à Votre Majesté, au gouvernement et au peuple espagnols, ma pleine solidarité et ma sympathie dans cette épreuve particulièrement douloureuse. Tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, je demeure convaincu que votre gouvernement saura atténuer les conséquences de cette tragédie", a poursuivi le président de la République".

"Je vous prie d'agréer, Majesté, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", a conclu le président de la République

"Je vous prie d'agréer, Majesté, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", a conclu le président de la République

FORUM MONDIAL DE L'INVESTISSEMENT

Un nouveau cadre d'action pour une meilleure coopération

Le Forum mondial de l'investissement, organisé du 25 au 27 octobre à Doha, à l'initiative de la CNUCED, en partenariat avec l'Etat du Qatar, a été couronné par un cadre d'action mondial définissant les nouvelles priorités de coopération entre gouvernements, investisseurs et institutions internationales pour booster l'investissement de manière durable et équitable dans le monde. "Les initiatives proposées lors du Forum constituant le cadre d'action mondial de Doha pour l'investissement, qui comprend plus de 20 résultats couvrant six domaines prioritaires et définis des priorités pour poursuivre la coopération entre les gouvernements, les investisseurs, les entreprises et les institutions internationales, selon le compte-rendu de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, publié sur son site web. Ainsi, une "initiative mondiale de partage des risques liés à l'investissement" a été proposée, dans l'objectif d'"élargir l'accès aux instruments qui sont étendus les risques et à attirer des capitaux publics et privés vers des marchés insuffisamment desservis", tout en encourageant la coopération entre les gouvernements, les institutions de financement du développement, les agences de crédit à l'exportation, les assureurs et les investisseurs pour améliorer les conditions de financement et de renforcer l'attractivité des projets pour les investisseurs", selon la même source. L'introduction de nouveaux instruments pour attirer des financements en faveur des infrastructures d'intelligence artificielle (IA) et des mécanismes pour moderniser les traités d'investissement, afin d'aider les pays en développement à mobiliser davantage de capitaux pour leur développement a également été au centre des propositions du Forum mondial. Dans le même sens, une déclaration d'intention a été conclue avec l'Union de Berne visant à renforcer la coopération en matière d'assurance des investissements, de nouveaux partenariats ciblant les économies vulnérables. En matière de partenariats économiques, 9 accords et partenariats stratégiques ont été annoncés lors du forum, avance le document de la Cnuced.

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE À MOSCOU

L'Algérie plaide pour une coopération mutuellement bénéfique

Représentant le président Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, participe au troisième Sommet Russie-Afrique et au Forum économique et humanitaire, dont les travaux ont débuté mercredi à Moscou.

La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre la Russie et les pays africains, et de l'élargissement des perspectives de coordination et de concertation sur les questions économiques et de développement d'intérêt commun. La conférence du Forum, organisée sous le slogan "Ensemble, développons une coopération mutuellement bénéfique et le potentiel de tous les pays africains", est coprésidée par le président russe, Vladimir Poutine, et le président burundais, Evariste Ndayishimiye, président en exercice de l'Union africaine (UA), avec la participation de 48 pays, dont 22 représentants au niveau des dirigeants, ainsi que des responsables d'instances et d'organisations régionales et d'hommes d'affaires russes et africains.

Le Sommet et le Forum, qui s'étendent sur deux jours, sont consacrés à l'examen de plusieurs questions liées au développement du partenariat russo-africain, notamment le renforcement des échanges commerciaux et des investissements et l'élargissement de la coopération dans les secteurs stratégiques.

Les opportunités de coopération économique entre la Russie et les pays africains seront également examinées à travers des panels dédiés au commerce, à l'investissement, à l'industrie, au transfert de technologies, à la sécurité alimentaire, à l'énergie, à la numérisation, aux soins de santé, à l'éducation et à la recherche scientifique. La coopération dans le domaine de la sécurité hydrique bénéficie, elle aussi, d'un intérêt particulier, au même titre que l'examen des moyens de renforcer la coopération dans les domaines de la sécurité alimentaire et énergétique et de la transition numérique.

Selon le programme, le Sommet verra l'organisation du Forum des médias Russie-Afrique, avec la participation des responsables d'agences de presse et d'organisations médiatiques africaines, pour explorer les perspectives de coopération médiatique, lutter contre la désinformation et renforcer la présence des médias africains sur la scène internationale, tout en discutant des défis posés par la transition numérique au secteur de l'information.

L'exposition "Plateforme du développement durable", qui met en avant des solutions russes de pointe dans plusieurs secteurs économiques vitaux, est également prévue dans ce cadre. Le deuxième jour du Sommet, placé sous le thème "Pour la paix, la sécurité et le développement", sera marqué par la tenue de deux séances plénières, qui seront couronnées par une Déclaration finale, une Déclaration sur la coopération en matière d'intelligence artificielle, le Plan d'action Russie-Afrique 2027-2029 et la signature de plusieurs accords économiques.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a visité, aux côtés des chefs des délégations participants, les stands de l'exposition dédiée aux dernières solutions russes dans les principaux secteurs économiques.

Cette visite a permis aux délégations participantes de prendre connaissance des principales technologies de pointe présentées par la Russie dans les domaines de l'énergie, de l'exploitation des ressources naturelles, des produits alimentaires et des médicaments, ainsi que des infrastructures numériques et financières.

Auparavant, le Premier ministre avait assisté à la séance d'ouverture du Forum économique et humanitaire, organisée dans le cadre des travaux du Sommet, coprésidé par le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et le président de la République du Burundi et président en exercice de l'Union africaine (UA), Evariste Ndayishimiye. Ce forum enregistre une large participation d'organismes gouvernementaux, de représentants d'organisations internationales, des secteurs de la finance et des affaires et des milieux scientifiques, ainsi que de plusieurs experts de Russie et de pays africains.

Les travaux du forum sont axés sur l'examen des voies de renforcement de la coopération russo-africaine dans les domaines vitaux, essentiellement le commerce, l'investissement, l'énergie, la transformation numérique et la sécurité alimentaire.

Le Sommet et le Forum sont consacrés à l'examen de plusieurs questions liées au développement du partenariat russo-africain, notamment le renforcement des échanges commerciaux et des investissements et l'élargissement de la coopération dans les secteurs stratégiques. Les opportunités de coopération économique entre la Russie et les pays africains seront également examinées à travers des séances-débats portant sur le commerce, l'investissement, l'industrie, le transfert de technologies, la sécurité alimentaire, l'énergie, la numérisation, les soins de santé, l'éducation et la recherche scientifique.

Le Sommet et le Forum sont consacrés à l'examen de plusieurs questions liées au développement du partenariat russo-africain, notamment le renforcement des échanges commerciaux et des investissements et l'élargissement de la coopération dans les secteurs stratégiques. Les opportunités de coopération économique entre la Russie et les pays africains seront également examinées à travers des séances-débats portant sur le commerce, l'investissement, l'industrie, le transfert de technologies, la sécurité alimentaire, l'énergie, la numérisation, les soins de santé, l'éducation et la recherche scientifique.

Le Sommet et le Forum sont consacrés à l'examen de plusieurs questions liées au développement du partenariat russo-africain, notamment le renforcement des échanges commerciaux et des investissements et l'élargissement de la coopération dans les secteurs stratégiques. Les opportunités de coopération économique entre la Russie et les pays africains seront également examinées à travers des séances-débats portant sur le commerce, l'investissement, l'industrie, le transfert de technologies, la sécurité alimentaire, l'énergie, la numérisation, les soins de santé, l'éducation et la recherche scientifique.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, MOHAMED BOUSLIMANI :

«Les textes d'application des lois du secteur bientôt promulgués»

Wassila. B

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a révélé, hier à Alger, que les textes d'application des lois encadrant le secteur seront promulgués prochainement en vue de parachever le processus d'installation des autorités de régulation, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Bouslimani a rappelé la promulgation de la loi organique relative à l'information, ainsi que des lois relatives à l'audiovisuel et à la presse écrite et électronique, précisant que "les pouvoirs publics sont en phase de finalisation du processus de mise en œuvre, à travers l'élaboration des textes d'application, dont la publication est prévue prochainement".

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que le président de la République "insiste pour que ce processus soit mené à son terme", tout en soulignant son insistance sur l'installation des autorités de régulation.

Il s'agit d'une démarche institutionnelle continue visant à servir "l'intérêt du journaliste", selon le ministre qui s'est dit "convaincu" que le travail



"sera encore meilleur et mieux organisé".

S'adressant aux professionnels du secteur, le ministre de la Communication a rendu hommage aux pionniers de la Radio et de la Télévision algériennes, à l'occasion du 64e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur ces institutions, les qualificatifs de "moudjahidine".

Il a appelé la presse nationale à s'inspirer de l'engagement de ces pères fondateurs pour défendre le pays face aux guerres hybrides et mettre en valeur les grandes réalisations de l'État.

Revenant sur cet événement historique, le ministre a salué

la détermination des équipes algériennes qui "ont bravé tous les dangers pour poser les jalons du discours médiatique national".

Evoquant le contexte géopolitique et les attaques ciblant le pays, M. Bouslimani a appelé les professionnels des médias à se mobiliser pour défendre le pays.

Soulignant que les médias sont une "arme fatale", le ministre a affirmé que "l'ère de la réaction est révolue" et qu'aujourd'hui, "nous agissons".

Le ministre a mis l'accent, en outre, sur la nécessité de valoriser les "réalisations titanesques" de l'Algérie, notamment les grands projets

ferroviaires vers le Grand Sud, la réalisation de millions de logements et l'autosuffisance dans plusieurs domaines, tout en exhortant les journalistes à être présents sur le terrain et à jouer pleinement leur rôle de "trait d'union entre le citoyen et les pouvoirs publics".

Concernant la préparation des prochaines élections locales du 28 novembre, le ministre a souligné l'étroite coordination avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), en vue de réunir les conditions logistiques nécessaires à la couverture du contrôle par les journalistes algériens et étrangers et de faciliter leur mission.

RÉFORME DU CODE PÉNAL

Le ministre de la Justice installe une commission

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a procédé, mercredi, à l'installation de la commission chargée de proposer la modification des dispositions du Code pénal, indique un communiqué du ministère.

Cette commission est "composée de conseillers à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, de magistrats des cours de justice, d'avocats et de cadres de l'administration centrale" et "pourra faire appel, dans le cadre de ses travaux, à tout expert ou spécialiste des questions pertinentes qu'elle jugera utile", précise la même source.

La commission "jouit, à cet effet, de toutes les prérogatives et dispose de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission dans les meilleures conditions", ajoute le communiqué, précisant qu'elle "entamera ses travaux directement après son installation et remettra ses résultats dans un délai de quatre (4) mois".

LOI RELATIVE AUX WAKFS

Belmehdi coordonne la révision des textes d'application

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi a présidé, mercredi, une réunion de la commission chargée de réviser les projets de textes d'application de la loi relative aux wakfs, indique un communiqué du ministère.

Cette s'inscrit dans le cadre du suivi des travaux de la commission, qui vise à finaliser la révision des projets de textes d'application de cette loi, "afin de garantir la mise en place du cadre réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de ses dispositions réunion et de renforcer les mécanismes de gestion, de protection et de développement des biens wakfs". Cette démarche permettra de "consacrer le rôle du wakf au service de la société et à la réalisation de ses finalités religieuses et de développement", précise la même source.

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

Alger abrite la 88e session

Les travaux de la 88e session ordinaire du Haut conseil islamique (HCI) se tiennent, mercredi à Alger, indique un communiqué du HCI.

Le Haut conseil islamique "poursuit l'exercice de ses missions constitutionnelles consistant à enraciner les valeurs du juste milieu et de la modération, à promouvoir la jurisprudence (Ijtihad) et à rédiger des avis religieux, ainsi qu'à organiser des colloques et des ateliers de recherche sur la pensée islamique et la jurisprudence contemporaine, tout en renforçant le dialogue religieux et la coopération avec diverses institutions nationales et internationales", lit-on dans le communiqué.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Merad installe les nouveaux walis de Batna et de Barika

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad a présidé, mercredi, la cérémonie d'installation de M. Youcef Bechlaoui en qualité de wali de Batna, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la wilaya de Batna en présence des autorités locales civiles et militaires, des élus locaux, des membres de la famille révolutionnaire, des notables de la région et des acteurs de la société civile.

M. Brahim Merad, a aussi présidé, hier, la cérémonie d'installation de M. Omar Boutahraoui en qualité de wali de Barika, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des autorités locales civiles et militaires, des élus locaux, des membres de la famille révolutionnaire, des notables de la région et des acteurs de la société ci-

vile.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre d'Etat a exprimé, à la veille de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, sa gratitude à tous les Moudjahidine du pays pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour le recouvrement de la souveraineté nationale, tout en rendant hommage aux Martyrs. Il a également souligné que la promotion de Barika au rang de wilaya s'inscrit dans la politique de l'Etat visant à assurer un développement local équilibré et à répondre aux aspirations de la population, notamment à travers le rapprochement de l'administration du citoyen et une meilleure prise en charge de ses besoins. M. Merad a souligné "l'importance de parachever les structures administratives et de services, de renforcer les capacités de gestion locale, d'améliorer la qualité du service public et d'accélérer la prise en charge des préoccupations liées au développement et aux besoins sociaux", ce qui permettra, at-il dit, d'exercer un suivi efficace des projets et des programmes engagés sur le terrain, et de prendre les décisions adéquates en temps opportun.

Evoquant les responsabilités qui incombent au nouveau wali, le ministre d'Etat a souligné la nécessité d'adopter une approche pratique et des méthodes de gestion modernes, d'utiliser à la numérisation en tant que moyen à même d'améliorer la qualité des services, en plus d'une présence sur le terrain servie par une coordination étroite avec les différentes administrations, les élus locaux, les acteurs de la société civile et les notables, tout en définissant les priorités selon les besoins réels des habitants et en garantissant le suivi continu des projets et des programmes. Il a également appelé les différents services et structures de la wilaya de Batna à "continuer de fournir un soutien administratif, technique, logistique et humain, et à garantir le transfert des compétences et des moyens nécessaires pour renforcer les structures et les services de la jeune wilaya de Barika afin qu'elle puisse fonctionner de manière efficace".

Le ministre d'Etat a d'autre part salué les efforts déployés par les différents services de sécurité et l'Armée nationale populaire pour le maintien de la sécurité et de la stabilité du pays, et la protection des citoyens et de leurs biens.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Saisie de plus de trois quintaux de kif traité

R. N

Des tentatives d'introduction de plus de trois (3) quintaux de kif traités provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 21 au 27 octobre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont démontré le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté (7) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", précise le bilan.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont in-



tercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (31) narcotrafiquants et mise en échec des tentatives d'introduction de (3) quintaux et (83) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (150.091) des comprimés psychotropes et un (1) kilogramme de cocaïne ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté (201) individus et saisis (29) véhicules, (183) groupes électrogènes, (119) marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de

pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites".

De même, "(8) autres individus ont été appréhendés et (2) pistolets mitrailleurs, (7) fusils de chasse et (9.853) litres de carburants destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (123) individus à bord d'embarquements de construction artisanale, alors que (166) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

AIR ALGÉRIE

Relance de la ligne Alger-Tripoli

Le groupe Air Algérie a repris, mercredi, ses vols vers la Libye via une ligne aérienne dépendante d'Alger à Tripoli, à travers l'organisation d'un vol inaugural au départ de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger.

A ce propos, le directeur des ventes et des réseaux par intérim d'Air Algérie, Sid Ahmed Dekdouk, a précisé que la reprise de cette ligne "s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe visant à élargir et à développer son réseau international, notamment en Afrique, et à faire de l'Algérie un hub régional dépendant du continent africain aux différentes régions du monde".

Cette ligne sera exploitée à raison de deux (2) vols par semaine, ce qui permettra d'offrir diverses options pour le transport de passagers et de marchandises, et soutenir les relations économiques et commerciales entre les deux pays, à fait savoir le responsable, qui a exprimé son espoir qu'elle "constituera un pilier supplémentaire pour renforcer les liens de coopération entre les deux pays frères, l'Algérie et la Libye".

De son côté, l'ambassadeur de l'Etat

de Libye en Algérie, Saleh Hemma Mohamed Bagda, a souligné dans une déclaration à la presse avant le départ du vol, que la reprise des vols réguliers entre Alger et Tripoli, après leur suspension depuis 2014, représente "une étape importante pour renforcer les relations bilatérales et consolider les liens historiques et fraternels unissant les deux pays".

"Cette ligne ne se limite pas au seul aspect commercial, mais revêt des dimensions socioéconomiques et humaines, ce qui permettra de renforcer les contacts entre les deux peuples et de faciliter les déplacements des voyageurs", a-t-il ajouté, saluant les efforts d'Air Algérie et des autorités algériennes pour concrétiser cette étape.

Il a également souligné l'importance de l'Algérie "en tant que centre de liaison aérienne et de transit vers des destinations internationales et continentales", souhaitant voir "la reprise des vols contribuer au renforcement de la coopération et de l'intégration entre l'Algérie et la Libye, au mieux des intérêts des deux peuples frères". Ce vol, note-t-on,

s'inscrit dans le cadre du renforcement du trafic aérien vers et depuis les différentes capitales africaines, faisant de l'aéroport international d'Alger un hub, et ce, en phase avec la dynamique que connaît le transporteur public, notamment après le renforcement de sa flotte par de nouveaux appareils.

Le groupe Air Algérie avait annoncé le lancement de cinq (5) nouvelles lignes internationales vers l'Afrique et l'Asie dans le cadre du développement de son réseau international et du renforcement de la desserte aérienne.

Outre Shanghai (26 octobre) pour l'Asie, il s'agit de quatre (4) nouvelles destinations vers des pays africains, à savoir Conakry (25 octobre), Brazzaville et Lagos (26 octobre), et Tripoli (28 octobre). Ces destinations renforcent le réseau du groupe à travers le continent et soutiennent l'ouverture de l'Algérie sur son environnement continental, à travers l'élargissement des options de transport, le développement des perspectives d'échanges économiques et commerciaux et le renforcement des liens avec les pays africains.

EDITO

L'Algérie prône une transition énergétique juste et progressive

Wassila. B

À l'occasion du 8e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) qui s'est tenu à Moscou, le président Abdelmadjid Tebboune a prononcé un discours d'une portée stratégique remarquable, dont la substance a été lue par le Premier ministre Sifi Ghrieb. En appelant à stabiliser les marchés et à sécuriser les investissements, le chef de l'État algérien a rappelé avec force que le gaz naturel n'est pas une option conjoncturelle, mais un pilier durable des économies nationales. Son intervention, marquée par la transmission de la présidence du Forum à la Russie amie après la « Déclaration d'Alger », témoigne de la constance d'une vision algérienne qui a su faire du GECF une référence internationale reconnue au sein de l'équation énergétique mondiale.

Le plaidoyer du président Tebboune en faveur de la souveraineté des États en matière de politiques énergétiques constitue le cœur de son message. En soulignant qu'une législation instable alimente les perturbations des marchés, freine les investissements et expose la sécurité des approvisionnements à des risques accrus, il a mis en lumière une vérité essentielle : l'injection de milliards de dollars dans les infrastructures gazières exige des cadres réglementaires stables et une valorisation équitable du gaz, notamment dans le cadre de contrats à long terme. Son appel à un dialogue constructif pour un cadre réglementaire consensuel, garantissant la sécurité des investissements et les orientant vers les régions qui en ont le plus besoin, résonne comme une exigence de justice économique à l'échelle mondiale.

Au-delà de la question gazière, le chef de l'État a défendu une conception équilibrée de la transition énergétique, juste et progressive, qui ne saurait exclure quiconque ni faire peser sur les nations en développement des fardeaux dont elles ne sont pas responsables. En présentant le gaz naturel comme un partenaire naturel des énergies renouvelables (un pont de passage sûr plutôt qu'un obstacle), il a proposé une articulation intelligente entre sécurité énergétique, développement économique et objectifs climatiques, dans le respect du principe des responsabilités communes mais différenciées.

Son appel à mobiliser la technologie, l'innovation et l'Institut de recherche sur le gaz pour la diffusion des technologies de réduction des émissions et du CCUS inscrit cette vision dans une modernité assumée.

Ce discours a été l'occasion pour l'Algérie de rappeler avec fierté son statut de fournisseur sûr et fiable, pionnier de l'industrie gazière depuis le complexe d'Arzew en 1964 et aujourd'hui parmi les dix plus grands producteurs mondiaux.

Le président Tebboune a présenté une Algérie qui ne subit pas la transition énergétique mais en définit les contours elle-même, à travers le programme de 15 000 mégawatts d'énergies renouvelables, les projets structurants de Gara Djebilet et des phosphates, le gazoduc transsaharien et le « Corridor Sud » vers l'Europe.

En plaidant pour une voix unifiée du Forum au service des intérêts communs et pour l'élargissement du gaz sur de nouveaux marchés dans le cadre de la coopération Sud-Sud, il a tracé une vision unifiée pour les décennies à venir, placée sous le signe d'un gaz plus sûr et plus propre, et d'un marché plus stable.

SOUVERAINETÉ NATIONALE SUR L'AUDIOVISUEL

Oran célèbre le 64e anniversaire de la reprise de la radio et de la télévision

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a présidé, mercredi, une cérémonie commémorative au siège de la station régionale de la Télévision algérienne. L'occasion de raviver le souvenir d'une étape décisive de l'histoire nationale et de rendre hommage aux travailleurs admis à la retraite.

Le 28 octobre 1962 demeure une date marquante dans l'histoire de l'audiovisuel algérien. Soixante-quatre ans après le recouvrement de la souveraineté nationale sur les institutions de la radio et de la télévision, cet anniversaire a été commémoré, mercredi, à Oran, lors d'une cérémonie organisée au siège de la station régionale de la Télévision algérienne.

La cérémonie s'est déroulée en présence

du wali, Brahim Ouchene, des membres de la commission de sécurité de la wilaya, des responsables des institutions de la radio et de la télévision, ainsi que de journalistes, de techniciens et de travailleurs du secteur.

Le programme commémoratif a débuté par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant le mémorial dédié à cet événement historique. Les présents ont ensuite récité la Fatiha à la mémoire des martyrs avant d'observer un moment solennel autour de l'hymne national.

Au-delà de sa portée symbolique, cette date rappelle la reprise en main des institutions audiovisuelles nationales, quelques mois après l'indépendance de l'Algérie. Elle consacre une étape fonda-

trice dans l'affirmation de la souveraineté du pays sur ses moyens d'information et de communication, appelés à accompagner les mutations de la société algérienne et à porter sa voix.

La commémoration a également été marquée par un hommage rendu aux employés de la Télévision algérienne admis à la retraite. Une reconnaissance de leur parcours professionnel et des années consacrées au service de l'institution, dans un secteur dont l'évolution repose aussi sur l'engagement de ses équipes.

Cette célébration a ainsi conjugué devoir de mémoire et reconnaissance envers les professionnels qui ont contribué, au fil des années, à faire vivre le service audiovisuel public.

OPÉRATION COUP DE POING

Drogue et armes blanches saisies, 88 personnes interpellées

Toufik K

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont intensifié leurs opérations de contrôle. Menée dans le cadre de la lutte contre les bandes de quartiers et la criminalité urbaine, cette opération s'est soldée par le contrôle de 354 personnes, la saisie de 303 comprimés psychotropes, de 143 grammes de stupéfiants et de 13 armes blanches prohibées.

L'opération a mobilisé les brigades opérationnelles en tenue civile et en uniforme des sûretés urbaines 1, 2, 7, 8, 16 et 17, ainsi que les services des sûretés de daïra de Bir El Djir, Bethioua et Aïn El Türck. Les interventions ont ciblé plusieurs quartiers et points considérés comme sensibles, dans le but de repérer les individus impliqués dans des affaires pénales, les récidivistes et les personnes faisant l'objet de recherches judiciaires. Le bilan communiqué par la sûreté de wilaya fait état de 88 personnes conduites aux services concernés pour leur implication présumée dans différentes affaires. Dix-sept autres étaient visées par des décisions de justice, tandis que quatre faisaient l'objet de mandats d'arrêt.

Les investigations et les contrôles effectués sur le terrain ont également permis la saisie de 143 grammes de stupéfiants destinés, selon les éléments communiqués, à la vente, ainsi que de 303 comprimés psychotropes de différents types. Treize armes blanches prohibées ont, par ailleurs, été récupérées. Les policiers ont également mis la main sur une somme de 78 500 DA, présentée comme provenant d'activités criminelles.

111 infractions routières relevées

En parallèle du volet sécuritaire et judiciaire, les contrôles ont concerné la circulation routière et les activités commerciales. Les policiers ont inspecté 259 véhicules, à l'issue desquels 111 infractions ont été relevées. Les vérifications visant les motocyclettes ont, quant à elles, porté sur 82 engins et donné lieu à la constatation de 24 infractions. Vingt-trois motos ont été mises en fourrière communale.

Les commerces n'ont pas été épargnés par cette opération de contrôle. Au total, 71 établissements commerciaux ont fait l'objet de vérifications, qui ont permis de relever 12 infractions. À travers cette intervention d'envergure, la sûreté de wilaya entend renforcer la présence policière dans les secteurs ciblés et multiplier les contrôles visant les différentes formes de délinquance. La démarche combine ainsi recherche des personnes faisant l'objet de mesures judiciaires, lutte contre la circulation de produits prohibés, surveillance de la voie publique et contrôle du respect de la réglementation. Autant de leviers mobilisés pour prévenir les atteintes à l'ordre public et contenir les phénomènes de criminalité urbaine à Oran.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Zaza Boumedane consacre un ouvrage au droit à l'indemnisation des victimes

H. Nassira

La chercheuse et enseignante de l'université d'Oran 2, Zaza Boumedane, publie son premier ouvrage en français sur le cadre juridique de l'indemnisation civile des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien.

« Le cadre juridique de l'indemnisation civile des victimes des essais nucléaires français en Algérie » est le titre du nouvel ouvrage de Zaza Boumedane, enseignante, chercheuse et avocate algérienne. Publié en octobre 2026 aux éditions El Qods El Arabi, ce livre constitue sa première publication en langue française. Sa parution intervient à la veille de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1er novembre 1954.

Enseignante à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Oran 2 Mohamed-Ben-Ahmed, l'auteure mène des recherches dans plusieurs domaines juridiques, notamment le droit des affaires et le droit fiscal. À travers cette nouvelle publication, elle élargit son champ d'investigation au droit international, en s'intéressant à une question majeure de la mémoire nationale : les essais nucléaires réalisés par la France coloniale dans le Sahara algérien et leurs conséquences durables sur les populations et l'environnement.

La responsabilité de la France au cœur de l'analyse

Dans cet ouvrage, Zaza Boumedane revient sur une période douloureuse de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Elle examine les conséquences des essais nucléaires sur l'environnement saharien et s'attache à analyser les fondements juridiques de la responsabilité de la France dans les dommages occasionnés.

Plusieurs décennies après ces expérimentations, leurs répercussions continuent de susciter des inquiétudes, notamment en raison des risques environnementaux et sani-

taires. Les séquelles évoquées, parmi lesquelles les malformations congénitales et les maladies cancéreuses, soulèvent la question de la reconnaissance des préjudices subis et du droit des victimes à une réparation effective.

L'approche défendue par l'auteure repose sur la nécessité de renforcer les mécanismes juridiques et institutionnels permettant de traiter ce dossier mémoriel. Elle relève notamment le nombre limité de recours en indemnisation introduits devant les juridictions françaises, au regard de l'ampleur des préjudices et du nombre de personnes susceptibles d'être concernées.

Dans une déclaration à CapDz, Zaza Boumedane explique que son intérêt pour les essais nucléaires dans le Sahara algérien est né de la volonté de mettre en lumière une réalité douloureuse dont les conséquences demeurent présentes. À travers cette recherche, elle entend contribuer à une réflexion juridique sur les voies susceptibles de permettre aux victimes d'obtenir réparation.

L'auteure évoque également les évolutions législatives intervenues en Algérie, notamment l'adoption, en décembre 2025, d'une nouvelle loi criminalisant la colonisation française. Elle considère ce texte comme une avancée importante dans la prise en charge du dossier mémoriel, alors que des initiatives parlementaires en France continuent, de manière hésitante, de soulever la question de la reconnaissance des essais nucléaires et de l'indemnisation des ayants droit.

Pour la chercheuse, cette évolution législative ouvre de nouvelles perspectives pour la défense des victimes civiles et la reconnaissance de leurs droits.

Dix-sept essais nucléaires dans le Sahara algérien

L'ouvrage revient sur les 17 essais nucléaires réalisés par la France dans le Sahara algérien, dont quatre essais atmosphériques, les autres ayant été effectués en souterrain.

La chercheuse s'appuie également sur les

conventions internationales auxquelles l'Algérie a adhéré en matière de contrôle de l'utilisation de l'énergie nucléaire, de prévention des risques de contamination et de protection contre les effets de la radioactivité. Elle rappelle, dans ce contexte, l'existence de plusieurs textes réglementaires et décrets présidentiels consacrés à la protection contre les dangers liés à ces activités.

Une partie de son analyse porte sur les mécanismes d'indemnisation mis en place dans d'autres territoires ayant subi des essais nucléaires, notamment en Polynésie française, où 193 essais ont été réalisés. Cette expérience constitue, à ses yeux, un point de comparaison utile pour examiner les dispositifs de réparation et les possibilités de leur adaptation au cas algérien.

Pour des commissions mixtes au service des victimes

Au-delà de l'analyse juridique, Zaza Boumedane plaide pour la mise en place de commissions mixtes réunissant des cadres et des spécialistes algériens et français afin de faire avancer le dossier des victimes. Elle estime qu'une telle démarche permettrait de renforcer le travail de documentation, d'expertise et de défense des droits des personnes touchées. L'ouvrage aborde également les conséquences humaines et sanitaires des essais, à travers des cas de malformations congénitales et de pathologies cancéreuses rapportés dans les régions concernées. Il met en avant l'urgence de poursuivre les opérations de décontamination des sites affectés et de mettre à disposition des cartes topographiques précises permettant de mieux identifier les zones exposées. En autorisant des essais nucléaires dans le Sahara algérien, la politique coloniale française a laissé des séquelles dont les effets sur les populations, les sols et l'environnement continuent d'alimenter les préoccupations. À travers cette publication, Zaza Boumedane entend ainsi replacer la question de la responsabilité et du droit à réparation au centre du débat sur la mémoire des essais nucléaires en Algérie.

72E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Des projets lancés et des équipements inaugurés



Meriem B

Dans le cadre des commémorations du 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a supervisé, mardi, la mise en service de plusieurs équipements publics et le lancement de nouveaux projets à travers différentes communes de la wilaya.

L'éducation et les sports concentrent l'essentiel de ces opérations, destinées à renforcer les infrastructures de proxi-

mité et à améliorer les conditions de vie des citoyens.

À Aïn El Beïda, dans la commune d'Es-Sénia, trois salles de classe et un restaurant scolaire ont été mis en service à l'école Abou Bakr Belkaïd. Ces nouvelles installations devraient contribuer à réduire la surcharge des classes et à améliorer les conditions d'apprentissage. Trois autres restaurants scolaires ont ouvert leurs portes aux écoles Chahida Guirouat El Alia, dans le quartier de Gara, Sidi Fatima-Zahra, à Sidi Maârouf, et El Ouafi

Habib, au quartier d'El Sabah 3. Lors de ces visites, le wali a insisté sur la qualité des repas servis aux élèves, en appelant à garantir des menus chauds, équilibrés et sains, dans le strict respect des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire.

Le renforcement du réseau éducatif se poursuit également avec le lancement de deux projets de collèges. À Sidi Maârouf, dans la commune de Sidi Chahmi, le futur établissement comprendra 24 salles de classe, quatre laboratoires, une bibliothèque, une salle de conférences, un terrain de sport et un réfectoire de 300 places. Sa réalisation est prévue dans un délai de dix mois. Un second collège de base 6 sera construit au quartier d'El Sabah, avec un délai annoncé de huit mois. À El Hamoul, dans la commune d'El Kerma, le wali a procédé à l'inauguration de l'école primaire Rached El Ouafi.

Trois projets pour étoffer l'offre sportive

Le programme comprend

également la réalisation d'une salle omnisports de 500 places à El Kerma, d'une piscine de proximité à Tafraoui et d'une salle sportive à Oued Tlélât, dont le délai de réalisation est fixé à huit mois. Ces équipements visent à élargir l'accès à la pratique sportive et à répondre aux besoins des jeunes dans plusieurs communes.

Le wali a appelé les entreprises chargées des travaux à accélérer la cadence des chantiers, tout en veillant au respect des délais et des normes techniques.

En marge de cette tournée, les habitants ont exposé plusieurs préoccupations, notamment concernant le transport et le manque d'équipements de proximité. Brahim Ouchene a assuré que leurs doléances seraient prises en charge.

Au-delà des mises en service immédiates, le respect des délais annoncés pour les nouveaux projets constituera un enjeu majeur afin de répondre aux attentes des populations concernées.

EN PARTENARIAT AVEC LA BDL

La CNAS d'Oran veut généraliser le paiement électronique

Habib Benaouda

Dans le cadre de la modernisation de ses prestations, l'agence d'Oran de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) intensifie ses efforts pour promouvoir le paiement électronique. Des journées portes ouvertes, organisées du 28 au 30 octobre en coordination avec la Banque de développement local (BDL), visent à encourager les employeurs et les assurés sociaux à adopter ces solutions numériques pour le règlement de leurs créances.

Cette opération de sensibilisation entend faire connaître les avantages du paiement électronique, notamment la simplification des démarches, le gain de temps et la réduction des contraintes liées aux modes de règlement traditionnels. Elle s'inscrit dans une dynamique de numérisation des services publics, avec pour objectif d'améliorer la qualité des prestations et de faciliter les transactions financières.

À ce titre, Merad Mohamed Imad Eddine, sous-directeur des opérations financières à l'agence CNAS d'Oran, a expliqué que cette initiative vise à ancrer davantage la culture numérique auprès des employeurs qui fréquentent l'agence et à les inciter à recourir aux moyens de paiement électroniques. Ces derniers constituent, a-t-il souligné, une solution pratique pour fluidifier les opérations financières et administratives tout en réduisant les délais de traitement.

L'action de proximité concerne également les centres de paiement relevant de la CNAS à travers la wilaya d'Oran, où des opérations de promotion sont organisées afin de toucher un plus grand nombre d'utilisateurs. L'accent est mis sur l'utilisation des terminaux de paiement électronique (TPE), qui permettent de régler les sommes dues de manière simple et sécurisée, sans recourir systématiquement aux espèces.

Au-delà de la facilité d'utilisation, ces dispositifs contribuent à alléger les démarches, à limiter les déplacements et à réduire la pression sur les guichets. Leur généralisation représente ainsi un levier supplémentaire pour améliorer les conditions d'accueil et rapprocher davantage l'administration de ses usagers.

Cette démarche s'inscrit dans le processus de transformation numérique du secteur de la sécurité sociale, engagé pour simplifier les procédures administratives et faciliter l'accès aux prestations. Le développement de ces services suppose toutefois un effort continu d'information et d'accompagnement, particulièrement au profit des usagers peu familiarisés avec les outils numériques.

Plusieurs citoyens ont d'ailleurs salué cette initiative, estimant que le paiement électronique pourrait leur épargner les contraintes liées aux déplacements et à l'attente. Ils ont néanmoins insisté sur la nécessité de multiplier les actions explicatives afin de favoriser une adoption plus large de ces nouveaux moyens de règlement.

À travers cette campagne menée avec la BDL, la CNAS d'Oran entend ainsi promouvoir des pratiques de paiement plus souples et contribuer à l'amélioration durable du service public.

FIN DE MANDAT À L'APW D'ORAN

Le wali salue l'engagement des élus sortants

S Hadjar

La mandature de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran s'achève sur une note de reconnaissance. Une cérémonie en l'honneur des élus sortants s'est tenue mardi au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Brahim Ouchene.

Vice-présidents, présidents de commissions et membres de l'assemblée ont été distingués en présence de représentants des institutions sécuritaires, de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), du

coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et de cadres de la wilaya.

Dans son intervention, le wali a insisté sur le rôle de l'APW dans le suivi des programmes de développement et la prise en charge des préoccupations des citoyens.

Il a également rappelé l'importance de cette instance dans l'examen des projets, le suivi de leur réalisation et le traitement des dossiers économiques et sociaux, en coordination avec les autorités exécutives.

Brahim Ouchene a salué le travail accompli par les élus durant leur mandat, no-

tamment leur contribution à la défense des attentes de la population et aux débats sur les enjeux locaux.

Pour le wali, la fin de la mandature ne marque pas la fin de l'engagement public. Il a assuré que la wilaya poursuivra sa collaboration avec les instances élues et les acteurs locaux afin d'accélérer la réalisation des projets et d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

La cérémonie s'est clôturée par la remise de distinctions aux élus. En signe de reconnaissance, le président de l'APW a également offert un présent au wali.

POUR RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES CET

Oran mise sur le tri et la valorisation des déchets

Habib Benaouda

Face à la hausse des volumes de déchets et à la saturation progressive des centres d'enfouissement technique, Oran mise sur le tri sélectif et la valorisation pour réduire les quantités enfouies. Le renforcement de la maintenance des équipements et le développement du recyclage constituent les principaux leviers de cette stratégie.

La gestion des déchets dans la wilaya d'Oran impose de nouvelles réponses. Au-delà de la collecte et de l'élimination, l'enjeu est désormais de récupérer les matières recyclables et de transformer les déchets en ressources, tout en préservant les capacités des infrastructures existantes.

Dans cette optique, l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique renforce les compétences de ses travailleurs à travers

des formations spécialisées dans la maintenance des engins et des équipements.

L'objectif est de mieux diagnostiquer les pannes, de limiter les arrêts techniques et de prolonger la durée de vie du matériel. Un impératif pour garantir la continuité du service et éviter des réparations coûteuses.

Selon les données disponibles, chaque habitant d'Oran génère en moyenne 0,63 kg de déchets par jour. La wilaya, parmi les principaux producteurs de déchets de l'Ouest du pays, s'appuie notamment sur les centres d'Arzew, de Hassi Bounif, d'El Ançor et de Sidi Chahmi. Deux stations de transfert, implantées à Misserghine et à Mers El Hadjadj, disposent chacune d'une capacité de 60 tonnes par jour. Mais la pression croissante sur certaines installations rend indispensable la réduction des volumes destinés à l'enfouissement.

Le tri à la source constitue l'un des principaux leviers. La séparation du plastique,

du verre, du papier et du carton doit permettre d'orienter ces matières vers les circuits de recyclage. L'objectif est d'atteindre un taux de récupération de 50 %, grâce à des équipements adaptés, à une collecte mieux organisée et à la sensibilisation des citoyens et des entreprises.

Deux centres de tri sont déjà opérationnels à la Nouvelle-Ville et au quartier Colonel Lotfi. À Hassi Bounif, un site est également réservé à une future unité de production de compost à partir des déchets alimentaires et végétaux.

Malgré les facilités fiscales prévues par le décret exécutif n° 24-61, la filière du recyclage demeure peu développée, avec une vingtaine d'entreprises recensées. L'enjeu est donc d'encourager l'investissement et de pérenniser les projets de valorisation. Car réduire les déchets à enfouir reste essentiel pour préserver les centres existants et limiter leur saturation.

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE

L'USTO-MB explore l'écosystème allemand de l'innovation et des start-up



Meriem B

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf renforce son ouverture sur les expériences internationales en matière d'entrepreneuriat numérique et vert. Sa participation à un programme de coopération en Allemagne vise à explorer de nouveaux mécanismes d'accompagnement des start-up et à favoriser les échanges avec des structures de référence dans l'innovation.

Dans le prolongement de la récente visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Allemagne, et de la dynamique de coopération bilatérale qui en a découlé, l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB) a pris part à un programme consacré au développement de l'entrepreneuriat numérique et vert en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Développement

de l'entrepreneuriat numérique et vert en Algérie » (DGA), mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), sous la supervision du ministère de l'Économie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, avec le mandat du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Placée sous la supervision du recteur de l'USTO-MB, le professeur Ahmed Hamou, cette participation a été assurée par le professeur Mahalla Kada, directeur de l'incubateur de l'université. Elle a permis de découvrir plusieurs structures allemandes spécialisées dans l'innovation, la création d'entreprises et l'accompagnement des jeunes pousses.

Un parcours au cœur de l'innovation bavaroise

Le programme a donné lieu à une série de visites de terrain à Munich et

dans ses environs. Parmi les structures découvertes figurent UnternehmerTUM, le centre d'innovation et de création d'entreprises de l'Université technique de Munich, ainsi que TUM International. La délégation a également visité plusieurs organismes dédiés au développement économique et à l'innovation, notamment Bayern International, Bayern Innovativ et BayStartUP. Le parcours a également conduit les participants à l'Institut Fraunhofer pour les systèmes cognitifs (IKS), ainsi qu'à plusieurs incubateurs et accélérateurs technologiques, dont ZOLLHOF, GATE Garching, Plug and Play Munich et WERK1. Une visite de l'Université technique d'Augsbourg a complété ce programme de découverte. Au-delà de la présentation des structures et de leurs missions, ces rencontres offrent l'occasion d'observer les mécanismes de coopération entre universités, entreprises et acteurs de l'écosystème entrepreneurial, dans une perspective de développement des capacités d'accompagnement des porteurs de projets. Le programme s'est achevé par des visites du BMW Welt et du Deutsches Museum, deux sites emblématiques de Munich, illustrant notamment la place de l'innovation technologique et de la culture scientifique dans le paysage allemand. À travers cette participation, l'USTO-MB entend consolider son ouverture sur les réseaux internationaux de l'innovation et enrichir son expérience en matière d'incubation, dans un contexte où l'entrepreneuriat numérique et vert constitue un axe de développement pour les start-up algériennes.

UNIVERSITÉ ORAN 1

Une feuille de route pour renforcer les structures d'appui

M.B

La coordination des structures d'appui et l'amélioration de leurs prestations constituent les principaux axes de la démarche engagée par l'université Oran 1 Ahmed Ben Bella pour l'année universitaire 2026-2027. Une rencontre d'évaluation et de concertation s'est tenue, mardi, à la salle de conférences de la bibliothèque de la faculté des sciences exactes et appliquées, avec pour objectif de définir les contours d'une feuille de route commune et de renforcer la complémentarité entre les différents dispositifs universitaires.

Organisée conformément aux orientations du recteur de l'université, cette réunion a regroupé les vice-recteurs chargés des premier, deuxième et troisième cycles, les vice-doyens, les directeurs adjoints des instituts, les chefs de département ainsi que les responsables des structures intervenant dans l'accompagnement pédagogique, la transformation numérique, l'innovation et l'entrepreneuriat. Au centre des échanges, la nécessité de mieux coordonner les interventions de ces structures, de faciliter l'accès des enseignants et des étudiants aux services disponibles et d'assurer une prise en charge plus effi-

cace des préoccupations exprimées au niveau des facultés et des instituts. La démarche prévoit également un suivi des solutions proposées afin de veiller à leur mise en œuvre et d'améliorer le fonctionnement des différents dispositifs.

Le numérique et l'innovation au cœur des priorités

La rencontre a mobilisé un large éventail de structures, parmi lesquelles le centre des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des pratiques pédagogiques (NTIC), la commission locale de l'enseignement à distance, la Maison de l'intelligence artificielle, la cellule de suivi des formations à distance via la plateforme numérique de l'université algérienne, la cellule de veille pédagogique et le Centre d'enseignement intensif des langues.

Les structures dédiées à l'entrepreneuriat et à la valorisation de l'innovation étaient également représentées, à travers le Centre de développement de l'entrepreneuriat, le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation, le bureau de liaison entre l'université et les entreprises économiques ainsi que l'incubateur universitaire. Cette mobilisation traduit la diversité des domaines concer-

nés par la feuille de route, notamment la modernisation des pratiques pédagogiques, le développement de l'enseignement à distance, l'intégration des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, ainsi que le renforcement des passerelles entre l'université et son environnement économique.

Une meilleure prise en charge des préoccupations universitaires

Au-delà de la programmation des activités pour l'exercice 2026-2027, cette concertation vise à instaurer une dynamique de travail plus cohérente entre les responsables pédagogiques et les structures spécialisées. L'enjeu consiste à rapprocher davantage ces dispositifs des besoins du terrain, en assurant une circulation plus fluide de l'information et un suivi régulier des difficultés signalées. L'amélioration de la qualité des services universitaires demeure ainsi l'un des objectifs affichés de cette démarche. La coordination entre les différentes structures doit permettre de mieux accompagner les étudiants et les enseignants, tout en contribuant à la continuité et au bon déroulement des activités pédagogiques, scientifiques, administratives et de recherche.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE
ALGÉRO-ESPAGNOLE

L'Université Oran 1 et l'Institut Cervantes renforcent leur partenariat

S Hadjar

L'enseignement de l'espagnol, la traduction et les échanges scientifiques et culturels constituent les principaux axes de la coopération que les deux institutions entendent consolider. Une démarche qui vise à enrichir les parcours de formation et à multiplier les passerelles entre les milieux universitaire et culturel algérien et espagnol. L'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella entend insuffler une nouvelle dynamique à sa coopération avec l'Institut Cervantes d'Oran. Le partenariat entre les deux institutions s'inscrit dans une volonté commune d'élargir les opportunités de formation linguistique, de promouvoir la traduction et de développer des activités scientifiques et culturelles au bénéfice des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Cette perspective a été au centre d'une rencontre tenue au siège de la direction de l'université, entre le directeur de l'établissement, entouré de membres de son équipe administrative, et la directrice de l'Institut Cervantes, Ana Navarro Ortega. Les discussions ont porté sur les moyens de consolider les relations existantes et d'explorer de nouvelles pistes de collaboration, en phase avec les besoins de la formation universitaire et les exigences d'une ouverture accrue sur les expériences internationales.

L'espagnol au-delà de l'apprentissage linguistique

L'enseignement de la langue espagnole figure parmi les principaux leviers de ce rapprochement. Dans un environnement académique et professionnel où la maîtrise des langues étrangères représente un avantage déterminant, le renforcement de cet apprentissage offre aux étudiants la possibilité d'élargir leurs compétences, d'accéder à de nouvelles ressources documentaires et de diversifier leurs perspectives universitaires et professionnelles.

À cet égard, l'expérience de l'Institut Cervantes dans l'enseignement de l'espagnol et la promotion de la culture hispanique constitue un atout pour envisager des initiatives pédagogiques conjointes. L'objectif est également de favoriser une pratique plus régulière de la langue, en dépassant le cadre des cours pour privilégier les échanges, les rencontres et les activités interactives.

La découverte de la littérature, de l'histoire et de la civilisation espagnoles pourrait ainsi occuper une place importante dans les actions à développer. Autant d'occasions de faire de l'apprentissage linguistique un véritable espace de rencontre entre les cultures, tout en renforçant les capacités d'expression et de compréhension des étudiants.

La traduction, passerelle entre les savoirs

Autre volet important des échanges, la traduction constitue un domaine stratégique dans le rapprochement des deux institutions. Au-delà de sa dimension linguistique, elle joue un rôle essentiel dans la transmission des connaissances, la diffusion des productions scientifiques et littéraires et l'accès aux travaux réalisés dans d'autres espaces linguistiques.

Le développement de la coopération dans ce domaine pourrait encourager le partage d'expériences, renforcer les compétences des étudiants et sensibiliser davantage la communauté universitaire aux enjeux de la traduction. Pour les chercheurs, la diversification des sources et l'accès à des références en langues étrangères représentent également des leviers importants pour enrichir les travaux scientifiques et élargir les perspectives de recherche.

Des échanges scientifiques et culturels en perspective

La coopération envisagée ne se limite pas aux seuls aspects pédagogiques. Les deux parties ont également évoqué la possibilité de développer des activités scientifiques et culturelles communes, susceptibles de donner un nouvel élan à la vie universitaire et de créer davantage d'espaces d'échange entre étudiants, enseignants et chercheurs. Ces initiatives permettraient de rapprocher les apprentissages des pratiques culturelles, tout en favorisant la circulation des idées et la découverte de nouvelles approches. Elles contribueraient également à consolider les liens entre les milieux académiques et culturels des deux pays.

GUELMA

Semailles 2026-2027, objectif 89.500 ha de céréales

K.M

La wilaya de Guelma a donné, mercredi, le coup d'envoi de la campagne de travaux de semailles de la saison agricole 2026-2027, avec pour ambition d'emblaver une superficie totale de 89.500 hectares de diverses variétés céréalières. Le lancement officiel a été présidé par le wali, Samir Chibani, à l'institut technologique spécialisé de formation en production animale du chef-lieu de wilaya, une occasion qui a coïncidé avec la célébration de la Journée nationale de la vulgarisation agricole.

Selon les explications fournies sur site par

le directeur des services agricoles, Rachid Rahmania, la surface totale ciblée se répartit comme suit : près de 59.000 hectares réservés au blé dur, 21.000 hectares au blé tendre, environ 9.000 hectares à l'orge, le reste étant consacré à l'avoine. Cette répartition traduit la volonté de la wilaya de diversifier sa production céréalière tout en accordant la priorité au blé dur, culture stratégique pour la région. Pour accompagner cette campagne, tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés.

Il s'agit notamment de 4.600 tracteurs, 12.000 moteurs plongeurs, plus de 100.000 quintaux de semences et plus de 30.000 quin-

taux d'engrais. Par ailleurs, un accord a été conclu pour le traitement de 800 dossiers d'agriculteurs souhaitant bénéficier du crédit R'fig, un dispositif de financement destiné à soutenir les petits exploitants.

En marge du lancement de la campagne, le wali a visité une exposition agricole organisée dans le cadre du programme de célébration de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, en coordination entre la direction des services agricoles et la chambre de l'agriculture.

Cette exposition a permis de mettre en avant les produits et les savoir-faire des agriculteurs de la région.

OUARGLA

Clôture des journées scientifiques algéro-égyptiennes

H.N

Des journées scientifiques algéro-égyptiennes ont pris fin à la Faculté des mathématiques et des sciences de la matière de l'Université d'Ouargla, dans le cadre du renforcement des échanges scientifiques et de la coopération en recherche, ont indiqué mercredi les responsables de la faculté. Consacrées aux dérivés de la cellulose, aux nanomatériaux et aux composites intelligents, elles ont réuni une délégation scientifique du Centre national de recherche du Caire. L'enseignant-chercheur Samir Kamel Mohamed El-Zayati y a présenté une communication intitulée « La cellulose, la nanotechnologie et les applications respectueuses de l'environnement », portant sur la valorisation des déchets naturels et industriels en cellulose et le développement d'applications technologiques innovantes répondant aux exigences environnementales. Ces thématiques visent à valoriser les ressources disponibles et à transformer les déchets en matériaux à valeur ajoutée, en s'appuyant sur les avancées des nanotechnologies et des sciences des matériaux, avec des débouchés dans plusieurs secteurs industriels et environnementaux. La délégation égyptienne a visité plusieurs laboratoires de la faculté, dont celui du rayonnement, du plasma et de la physique des surfaces, celui de valorisation et de promotion des matériaux sahariens, ainsi que celui du développement des énergies nouvelles et renouvelables en régions arides et sahariennes. Cette visite a permis de découvrir les capacités de recherche de l'université et d'explorer les possibilités de coopération entre chercheurs des deux pays. Les participants ont également examiné les perspectives de partenariat entre l'Université Kasdi Merbah de Ouargla et le Centre national de recherche du Caire, ainsi que la possibilité d'organiser conjointement des rencontres scientifiques internationales.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la coopération universitaire algéro-égyptienne et vise à élargir l'exploitation des résultats de la recherche dans les applications industrielles, environnementales et économiques.

IN-SALAH

Plusieurs projets d'aménagement urbain en cours à Foggaret-Ezzoua

K.L

La commune de Foggaret-Ezzoua, située à 45 km d'In-Salah, connaît actuellement la concrétisation de plusieurs projets d'aménagement urbain susceptibles de consolider le cadre de vie de la population locale et l'attractivité du milieu urbain, ont indiqué mercredi des responsables de cette collectivité. Ces projets ont été rendus possibles grâce à des enveloppes conséquentes accordées à la commune au titre des programmes d'appui au développement socioéconomique et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'exercice 2026. Ces financements sont destinés à la réalisation d'une série d'opérations d'aménagement urbain et de développement des infrastructures de base. Favorablement accueillies par la population locale, ces opérations portent sur le revêtement des routes, la réfection

des trottoirs, l'installation de l'éclairage public et l'aménagement de places et espaces publics. Elles devraient ainsi améliorer sensiblement les conditions de vie quotidiennes des habitants et moderniser le visage de la commune. Il est également fait état de l'entrée en service prochaine d'une salle de soins au quartier Dehaniya, ce qui permettra d'améliorer la prise en charge médicale des citoyens, notamment en réduisant les déplacements vers les structures de santé d'In-Salah. Par ailleurs, l'ouverture d'une antenne communale et d'un bureau de poste dans la localité de Silafène est prévue, en vue d'améliorer le service public de proximité. Ces projets de développement s'inscrivent au titre des efforts tendant à soutenir la dynamique de développement de la commune de Foggaret-Ezzoua, ainsi que le renforcement des infrastructures et des équipements publics, dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de répondre à leurs attentes.

OULED DJELLAL

La Maison de la presse réceptionnée avant la fin de l'année

L.M

La Maison de la presse en cours de réalisation à Ouled Djellal sera réceptionnée avant la fin de l'année 2026, a indiqué mercredi le directeur de l'administration locale (DAL), Azzedine Touahri. Cette structure, qui nécessite un investissement public de plus de 66 millions de dinars, accuse un taux d'avancement de 90 %, a affirmé le même responsable dans une déclaration.

La future Maison de la presse d'Ouled Djellal comprendra une grande salle destinée

aux conférences de presse, ainsi que des bureaux devant être mis à la disposition des correspondants et des journalistes exerçant dans la presse écrite, à la radio, à la télévision ou dans des médias électroniques. Cet équipement vise à doter la famille médiatique locale d'un espace de travail fonctionnel et adapté à ses besoins.

M. Touahri a également indiqué que ce projet s'inscrit dans une volonté de fournir à la famille de la presse des conditions de travail adéquates, d'autant, a-t-il précisé, qu'Ouled Djellal est une wilaya jeune, en plein dévelop-

pement, qui nécessite une couverture médiatique adaptée à ses ambitions. La presse y est appelée à jouer un rôle croissant dans la transmission des préoccupations des citoyens et l'accompagnement des projets de développement.

Notons que les autorités de la wilaya ont renouvelé, lors de la célébration de la Journée nationale de la presse, leur engagement à soutenir et accompagner la famille de la presse en tant que partenaire essentiel dans le développement local et la transmission des préoccupations des citoyens.

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذ /محمد بن زهرة بلقاسم
الكائن بسيدي بلعباس 10-شارع فلسطين -الهاتف :41-23-048-74
//تأسيس مؤسسة الشخص الواحد وذات المسؤولية المحدودة المسماة
ستونكرافت

EURL STONECRAFT-//

موجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ: 21/10/2026 م، مسجل في أوانه تم تأسيس مؤسسة الشخص الواحد وذات
المسؤولية المحدودة المسماة :ستونكرافت -

Eurl stonecraft

والمنشأة من طرف الشريك الوحيد السيد /أحمد عمر الفاروق شريف (بن علي) مقرها رقم 193 حي بلعربي غازي
سيدي بلعباس تسميتها :ستونكرافت

Eurl stonecraft

موضوعها: يتمثل في الأنشطة التجارية التالية: 106220-مؤسسة نجارة الخشب، ألامبنيوم وكل المواد الأخرى
109201 -مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحله -109202 -مؤسسة صناعية للنجارة المتعلقة بالبناء -109203 -
مؤسسة اشغال مساكاة البناء والترصيص -109204 -مؤسسة دهن الصناعاتي ودهن المباني -109205 -مؤسسة صناعية
لاتنتاج مجموعات المباني المعدنية 109206 -مؤسسة أشغال الكهرباء -109209 -مؤسسة أشغال العمومية الكبرى
والري 109210-مؤسسة الحفر والاشغال الريفية -109215-مؤسسة وضع القنوات طويلة المسافة 109220-مؤسسة
ترميم البنيات 109222-مؤسسة الدراسات وإنجاز كل فروع نشاطات البناء الري، والأشغال العمومية 109223 -
مؤسسة بناء وتهئية المنشآت المختلفة -109224 -مؤسسة تسير شبكات الري ,
مدتها 99 سنة رأسمالها مائة ألف دينار جزائري (100.000,00دج)وعين السيد/ احمد عمر الفاروق شريف (بن
علي)مسير رئيسي لها وعينت الانسة :فاطمة الزهراء شريف (بنت علي) مسير ثاني -ماجورة غير شريكة -ولدة غير
محدودة

-سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري، الفرع المحلي لولاية سيدي بلعباس

الموقع

29/10/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ الوزاني سيدي محمد
محضر قضائي لدى محكمة سيدي بلعباس
مجلس قضاء سيدي بلعباس
الكائن مكتبنا : 12 شارع الرائد
فراج سيدي بلعباس
رقم الهاتف : 0663.25.82.28/048742236

محضر نشر محضر تبليغ رسمي للسند تنفيذي ومحضر تكليف بالوفاء المدة 04/412 من فنون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ الوزاني سيدي محمد محضر قضائي لدى مجلس قضاء سيدي بلعباس الكائن مكتبه : 12 شارع الرائد فراج - سيدي بلعباس -

الموقع أدناه

يطلب من مشكور محمد.

العنوان : شارع الطرش عبد القادر رقم 12 - البيض.

مراجعة الاحكام المواد 611:612 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

بتاريخ 29/06/2026 على الساعة 11:30 النقل العون المحلف "بوقرية عكاشة" الى ولادي تجرزة 1015 بلولادي سيدي بلعباس أجل تبليغ السيد :
معاشو خالد بنسخة من السند التنفيذي المتمثل في : قرار جزائي عن مجلس قضاء البيض الغرفة الجزائية بتاريخ : 14/04/26 رقم الفهرس : 01041/26

رقم الملف : 00461/26 المجهور بالصيغة التنفيذية ليوم 02/06/2026 المعدل والمتمم للحكم الصادر عن محكمة البيض قسم الجنب بتاريخ :
03329/25 رقم الجدول : 02162/25

وصل إلى العنوان المذكور اعلاه ام تجده مخاطبني ابنه رفض التوقيع والاستلام تركنا استدعاء و لم يستجب لنا .

فارساتنا رسالة مضمونة موصي عليها مع الشعار بالوصول بتاريخ : 04/05/2026 رقم : 01023655322 طبقا لنص المادة 412

من قانون الإجراءات المدنية والإدارية .

وبتاريخ 07/07/2026 قمنا بتعليق محضر تبليغ سند تنفيذي ومحضر تكليف بالوفاء على لوحة اعلانات محكمة سيدي بلعباس وبتاريخ 07/07/2026

قمنا بتعليق محضر التبليغ سند تنفيذي ومحضر تكليف بالوفاء على لوحة اعلانات بلدية بلولادي

. تطبيقا لاحكام المادة 412/04 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

بتاريخ 20/10/2026 استصدرنا اذن بالنشر فب جريدة يومية وطنية تحت رقم الترتيب 1986/26

ناذن للطلاب بنشر مضمون تبليغ رسمي للسند التنفيذي المتمثل في القرار الجزائي الصادر عن المجلس قضاء البيض الغرفة الجزائية
بتاريخ 14/04/2026 تحت رقم الفهرس 01041/26 ورقم الملف 00461/26 المجهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 02/06/2026 المؤيد والمعدل للحكم
الصادر عن محكمة البيض قسم الجنب بتاريخ 25/12/2025 تحت رقم الفهرس 03329/25 ورقم الجدول 02162/25 ومضمون التكليف بالوفاء المؤرخ
في 29/06/2026 ضد معاشو خالد الساكن ببلولادي تجرزة 1015 بسيدي بلعباس في جريدة يومية وطنية وذلك على نفقته

المحضر القضائي

29/10/2026



COLLISION FERROVIAIRE EN ESPAGNE

68 morts et une enquête ouverte



Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a annoncé mercredi l'ouverture d'une enquête approfondie pour déterminer les causes de la collision entre deux trains à grande vitesse survenue dans la province de Tolède, qui a fait au moins 68 morts et des dizaines de blessés, tout en décrétant trois jours de deuil national.

"Nous irons jusqu'au bout et, s'il y a eu des négligences, elles seront connues.

S'il y a eu des défaillances dans le système de sécurité, il y aura une réponse ferme", a déclaré M. Sanchez depuis le poste de commandement installé à Urda, à proximité du lieu de l'accident, indique le média public espagnol RTVE.

Le chef du gouvernement a qualifié d'acceptable le fait

que l'Espagne ait connu deux graves accidents ferroviaires à grande vitesse au cours d'une même année,

faisant référence à la catastrophe survenue en janvier dernier à Adamuz, dans la province de Cordoue, qui avait fait 46 morts.

Il a souligné que la détermination des causes de l'accident relevait des autorités judiciaires, de la commission

indépendante chargée des accidents ferroviaires ainsi que des investigations menées par les opérateurs ferroviaires concernés.

M. Sanchez a déclaré que "l'Espagne est en deuil aujourd'hui" et a également exprimé sa solidarité avec les victimes, leurs familles et les blessés hospitalisés, affirmant que la priorité du gouvernement était de porter assistance aux personnes touchées et de faire toute la lumière sur cette tragédie.

Il a enfin assuré que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour renforcer la sécurité et rétablir la confiance des usagers dans le réseau ferroviaire à grande vitesse espagnol.

Suite à cet accident, il a annoncé trois jours de deuil national, du 29 au 31 octobre.

Au moins 68 personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées dans une collision mercredi de deux trains à environ 150 km au sud de Madrid, ont indiqué les autorités régionales dans un bilan provisoire.

GHAZA

L'aide alimentaire et l'accès à l'eau menacés par le manque de fonds

Les pénuries de financement et les restrictions entravant l'acheminement des fournitures humanitaires menacent la continuité de l'aide alimentaire et de l'approvisionnement en eau potable dans la bande de Gaza, où les besoins de la population demeurent considérables, a alerté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Dans son dernier rapport de situation, l'OCHA indique que le nombre de personnes bénéficiant d'une aide alimentaire dans le territoire palestinien devrait passer à moins d'un million par mois à partir d'octobre, contre environ 1,3 million en septembre. Cette baisse s'explique notamment par la suspension de distributions de farine et de colis alimentaires destinés à quelque 500.000 personnes par mois.

Les rations distribuées ne couvrent qu'environ 50 % des besoins caloriques minimaux, tandis que la majorité des familles reçoivent l'aide alimentaire selon un système de distribution tournante, et non chaque mois, précise la même source. La situation est également préoccupante en matière d'accès à l'eau potable. Selon l'OCHA, onze partenaires humanitaires ont averti qu'ils pourraient être contraintes d'interrompre, dans les prochains mois, leurs activités de transport et de distribution d'eau par camions-citernes, ce qui affecterait environ 360 points de distribution sur les 3.500 recensés dans la bande de Gaza. Face à cette situation, les partenaires humanitaires poursuivent leurs interventions pour maintenir les services essentiels et répondre aux besoins les plus urgents, malgré les contraintes de financement et d'approvisionnement qui continuent de peser sur leurs opérations.

NORD-OUEST DU CAMEROUN

Quatre civils abattus par des hommes armés

Quatre civils ont été tués mardi lors d'une attaque armée à Koshin, un village dans la région du nord-ouest du Cameroun, ont annoncé mercredi des sources militaires. Selon ces sources, des hommes armés ont surpris les victimes dans leur sommeil dans cette localité de l'arrondissement de Fungom, dans le département de la Menchum. Alertés peu après l'attaque, des éléments du 53e Bataillon d'infanterie motorisée (BIM) ont tendu une embuscade sur l'itinéraire de réponse présumé des assaillants, neutralisant trois d'entre eux. Plusieurs autres, grièvement blessés, auraient réussi à prendre la fuite. Les militaires ont saisi des armes et des munitions, ainsi que sept chargeurs et des téléphones portables. Depuis 2016, les régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun sont en proie à un conflit entre les forces gouvernementales et des groupes armés, marqué par des violences, des enlèvements et des déplacements de population.

MANIFESTATIONS POPULAIRES MASSIVES AU CAMP DE SMARA

Le peuple sahraoui réaffirme son attachement à son droit à l'autodétermination

Le camp de réfugiés sahraouis de Smara a connu, mercredi, des manifestations massives de citoyens sahraouis issus de différentes catégories de la population, aux cours où ils ont exprimé leur attachement au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et renouvelé leur revendication de pouvoir exercer son droit à la liberté et à l'indépendance, conformément aux chartes et résolutions internationales pertinentes.

Les manifestants ont scandé des slogans et brandi des pancartes démontrant leur attachement à leurs droits nationaux. Ils ont également réaffirmé leur soutien au Front populaire de libération de la Segouia el-Hamra et du Rio de Oro (Polisario), qu'ils considèrent comme le représentant légitime et unique du peuple sahraoui.

Ils ont souligné que le Front constitue, à leurs yeux, un cadre national fédérateur permettant d'exprimer les aspirations du peuple sahraoui et de défendre son droit à la liberté et à l'indépendance.

Les manifestants ont réaffirmé leur attachement au droit du peuple sahraoui à disposer librement de son avenir et rejeté toute approche qui ne répondrait pas à ses aspirations nationales ou ne lui garantirait pas l'exercice de ce droit.

Dans des déclarations à l'APS, plusieurs manifestants ont souligné que toute solution politique à la question sahraouie "doit reposer sur la volonté du peuple sahraoui et respecter ses droits nationaux, ainsi que les principes de la légalité internationale".



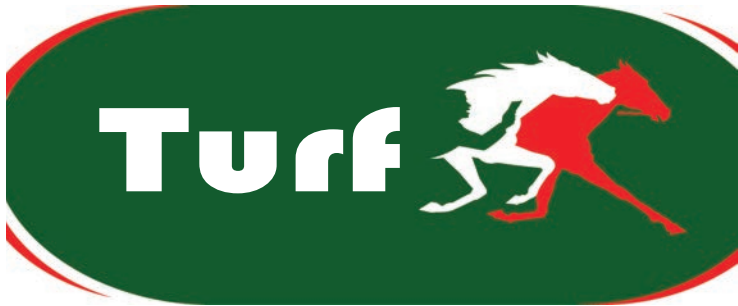
Dans le même contexte, les manifestants ont estimé qu'un règlement politique juste et durable exige le respect de la volonté du peuple sahraoui et de ses droits nationaux, ainsi que le respect des principes du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies.

Ils ont appelé l'ONU et la communauté internationale à assumer leurs responsabilités à l'égard de la question du Sahara occidental et à travailler à faire avancer le processus de règlement, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, à l'abri de toute solution imposée ou de toute approche faisant abstraction de sa volonté et de ses aspirations légitimes.

Ces manifestations s'inscrivent dans le cadre des mobilisations populaires organisées dans les camps de réfugiés sahraouis.

A travers celles-ci, les citoyens sahraouis expriment leurs positions concernant l'évolution du processus de règlement politique et réaffirment leur attachement à leurs droits nationaux et au Front populaire de libération de la Segouia el-Hamra et du Rio de Oro, qu'ils considèrent comme le représentant légitime et unique du peuple sahraoui.

Ils réclament également une solution juste à la question sahraouie, respectueuse de leur volonté et garantissant leur droit à l'autodétermination.



Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 213

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - HOULM EL HAYET

T. ALI OUAR 57 kg
18-03-2026 1.200 m 1er T.N.C
T. ALI OUAR 56 kg 13 pts
22-04-2026 1.500 m 2ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
29-04-2026 1.700 m 5ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 6ème
T. ALI OUAR 59 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 6ème
T. ALI OUAR 55 kg 10 pts
Le parcours du jour lui convient pour se défendre sur 1.300m.
Conclusion : Une priorité.

2 - BENHIDAR AL HOCEIN

AB. AIDA 57 kg
18-08-2026 1.100 m 6ème
Y. MOUISSI 57 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 5ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 5ème
AL. TIAR 54 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 6ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
25-09-2026 1.200 m 3ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
Il est à retenir en très bonne place sous les ordres de AB. Aida.
Conclusion : Une priorité.

3 - FAHED D'HEM

A. YAHIAOUI 56 kg
01-03-2025 1.300 m 10ème
A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
19-07-2025 1.200 m 1er T.N.C
A. YAHIAOUI 54 kg 13 pts
14-02-2026 1.300 m 10ème
A. YAHIAOUI 57 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m 5ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
08-10-2026 1.300 m 3ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
Ses derniers accessits lui donnent une chance logique pour arracher une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

4 - FAYLASSOUF EL MESK

Y. MOUISSI 56 kg
13-06-2025 1.000 m 1er T.N.C
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
31-08-2026 1.100 m 6ème
B. BERRAH 53 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m 9ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 8ème
Y. MOUISSI 55 kg 14 pts
17-09-2026 1.200 m 3ème
Y. MOUISSI 55 kg 14 pts
Il peut prétendre à un accessit dans ce genre de course sur 1.300m.

Conclusion : Une possibilité.

5 - HALA

S. BENYETTOU 55 kg
01-01-2026 1.800 m 13ème
A. YAHIAOUI 56 kg 17 pts
17-01-2026 1.300 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
31-01-2026 1.400 m 12ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m retirée
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
17-10-2026 1.000 m 4ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles avec S. Benyettou.

Conclusion : Une priorité.

6 - AMIR DE KAT

CH. CHAABANE 55 kg
17-01-2026 1.300 m 7ème
S. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts
14-02-2026 1.300 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 5ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
28-06-2026 1.300 m 4ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 9ème
CH. CHAABANE 56 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit malgré son dernier échec en-

Départ de la première course à 16h - Prix: Gala - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. HAMIANE	1 HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57	11	S. HAMIANE
N. HAMIANE	2 BENHIDAR AL HOCEIN	AB. AIDA	57	5	S. HAMIANE
M. ABDELATIF	3 FAHD D'HEM (0)	A. YAHIAOUI	56	7	A. YAHIAOUI
S. BERRAH	4 FAYLASSOUF EL MESK (0)	Y. MOUISSI	56	10	MED. HAMIDI
A. HAMIANE	5 HALA	S. BENYETTOU	55	8	S. HAMIANE
MME Z. CHELLAL	6 AMIR DE KAT	CH. CHAABANE	55	9	A. CHELLAL
R. DEHIMI	7 IRTIDJAL (0)	JJ/ MR. YOUSFI	55	12	PROPRIETAIRE
A. HAMIANE	8 JASSAR	C. BOUSSAA	55	3	S. HAMIANE
A. TOUIDJINE	9 ZAMARI	A. BOUSSAA	53	2	PROPRIETAIRE
O. BAHLOULI	10 M'DOUKALI (0)	H. BOUGHELLA	53	1	PROPRIETAIRE
W. NEHAB	11 CHARIF	A. NAILI	53	4	S. HAMIANE
A. HAMIANE	12 JAREH (0)	AP/ Y. CHELLAL	52,5	6	S. HAMIANE

registré sur 1.500m.

Conclusion : Une priorité.

7 - IRTIDJAL

JJ/ MR. YOUSFI 55 kg
02-05-2026 1.300 m 10ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 11ème
C. BOUSSAA 53 kg 12 pts
17-09-2026 1.200 m 8ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 14 pts
26-09-2026 1.000 m 5ème
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 16 pts
03-10-2026 1.300 m 9ème
AP/ Y. CHELLAL 53 kg 12 pts
Le changement de monte ne convient pas à sa participation dans cette course.

Conclusion : A revoir.

8 - JASSAR

C. BOUSSAA 55 kg
25-04-2026 1.100 m 5ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 10ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 11ème
S. BENYETTOU 54 kg 13 pts
17-09-2026 1.200 m 13ème
CH. CHAABANE 54 kg 14 pts
17-10-2026 1.000 m 9ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
Il peut prétendre à un accessit en

cas de défaillance des favoris sur

1.300m.

Conclusion : Une possibilité.

9 - ZAMARI

A. BOUSSAA 53 kg
05-09-2026 1.200 m 11ème
H. BOUGHELLA 54 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 13ème
K. BAGHDAD 55 kg 13 pts
17-09-2026 1.200 m 14ème
D. MABROUK 56 kg 14 pts
26-09-2026 1.000 m 15ème
CH. CHAABANE 54 kg 16 pts
17-10-2026 1.000 m 10ème
Y. CHELLAL 51,5 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme. Le changement de monte n'y peut rien pour lui.
Conclusion : A revoir.

10 - M'DOUKALI

H. BOUGHELLA 53 kg
17-10-2026 1.000 m arrêté
H. BOUGHELLA 53 kg 12 pts
Fautif lors de son premier pas sur 1.000m.
Il ne fera qu'une simple figuration pour garnir les stalles de cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

11 - CHARIF

A. NAILI 53 kg
14-04-2025 1.300 m retiré
A. HADDOUCHE 5 kg 13 pts
19-07-2025 1.200 m 2ème
T. ALI OUAR 56 kg 13 pts
02-08-2025 1.300 m 8ème
T. ALI OUAR 56 kg 14 pts
15-08-2025 1.100 m arrêté
T. ALI OUAR 56 kg 15 pts
22-08-2026 1.100 m retiré
A. NAILI 53 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit sous les ordres de A. Naili.
Conclusion : A revoir.

12 - JAREH

AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg
13-09-2025 1.000 m 12ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
22-08-2026 1.100 m 7ème
Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 13 pts
17-09-2026 1.200 m 6ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
26-09-2026 1.000 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 16 pts
Le changement de monte lui est favorable pour jouer son rôle.
Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome d'El-Eulma
Mercredi 28/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
2-9-11-7-5/R. 12

QUARTE
G. néant P: 2.400 DA T: 1.200 DA
QUINTE
G: 67.200 DA P: 350 DA Q: 35 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

5 - 1 - 3 - 6 - 2
Possibilités: 12 - 4
Champ F : 5 - 1 - 3 - X
Champ F : 5 - 1 - X - 6
Champ D : 5 - 1 - X - X
5 - 1 - 6 - 3 - 2 - 4

PARI QUINTE

5 - 1 - 3 - 6 - 2 - 12
Possibilités: 4 - 8
Champ F : 5 - 1 - 3 - 6 - X
Champ F : 5 - 1 - 3 - X - 2
Champ D : 5 - 1 - 3 - X - X
5 - 1 - 6 - 3 - 2 - 4 - 12

